

Atelier Mus L'ancien a

L'Atelier Mus fabrique portes et fenêtres bois dans le respect de la tradition. La menuiserie artisanale de Monteux réconcilie les assemblages à l'ancienne (tenons et mortaises) avec les normes thermiques et phoniques actuelles. Le mariage heureux de la tradition et de la modernité pour une Scop qui emploie sept personnes.

L'Atelier Mus, c'est déjà une longue histoire. Il y a 28 ans, Michel Mus franchit le pas de la création d'entreprise, fondant une société en nom personnel. Nous sommes en 1994, le maître-artisan, avec l'aide d'un salarié, se lance dans la fabrication de menuiseries en bois sur mesure et vise le haut de gamme tant en menuiserie générale qu'en ébénisterie. Et c'est naturellement qu'il s'installe à Monteux, dans un atelier de 300 m², puisqu'il habite à côté. L'entreprise grandit, prend des parts de marché, développe la fabrication d'escaliers, passe à huit salariés et double la surface de l'atelier.

Reste qu'au fil des ans, le secteur de la menuiserie générale artisanale n'est plus forcément

compétitif face aux structures industrielles ou semi-industrielles. C'est ainsi qu'en 2007, l'Atelier Mus va faire sa double mue : il se concentre sur le marché de niche des fenêtres traditionnelles et adopte le statut de Scop.

Des fenêtres sur mesure

En ce début des années 2000, il s'agit de répondre à un marché en pleine évolution, celui de la rénovation de mas et belles demeures familiales. Et bien entendu, la fenêtre doit répondre aux normes d'isolation en vigueur. Avec son chef d'atelier Christophe Comtat, Michel Mus relève le défi : ils créent *Léonore*, un modèle de fenêtre fabriqué sur mesure dans le respect de la tradition provençale, et dotée de techniques modernes d'isolation

thermique et phonique. « Cette fenêtre constitue alors une véritable innovation pour une menuiserie bois », note Michel Mus. Elle bénéficie en effet, d'un classement de type AEV (résistance à l'air, l'eau et le vent).

Au fil des années, l'Atelier Mus n'a cessé d'évoluer pour obtenir les coefficients de transmission thermique en vigueur, et améliorer le classement AEV de ses fenêtres.

En novembre 2014, suite à la mise en place d'un CPU (Contrôle de production en usine), la société obtient le marquage CE pour ses fenêtres, attestant de la conformité des produits issus de son atelier. Le tout, sans concession à la tradition avec assemblage mécanique (tenons et mortaises) et espagnolettes à l'ancienne. « C'est un travail de

longue haleine qui nous a permis de pérenniser notre image sur le marché de la qualité », souligne Marie-Hélène Guillen, en charge de la partie administrative et commerciale. La production de fenêtres constitue la plus grande part de l'activité de la société qui affiche un chiffre d'affaires de 740 000 € (2020).

Préserver le caractère authentique

De quoi satisfaire une clientèle constituée de particuliers pour environ 75 %. Des propriétaires désireux de préserver le caractère authentique de leur demeure, soucieux de leur environnement et de leur consommation d'énergie. Et aussi des résidents de secteurs sauvegardés, dont le règlement de préservation du patrimoine exige le remplacement des menuiseries extérieures par des ouvrages exclusivement en bois. Quant aux professionnels, ils représentent environ 25% de la clientèle, il s'agit de confrères non spécialisés ou de revendeurs. La zone de chalandise s'étend sur toute la région Paca. Ce qui n'empêche pas la société de « s'expatrier », comme pour ce chantier réalisé en 2008 à Paris. Il fallait fabriquer et livrer 70 menuiseries dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble dans le 20^e arrondissement implanté près d'une église classée, le tout en trois mois. « On a relevé le défi », se souvient Marie-Hélène Guillen. Autres gros chantiers : le château la Nerthe à Châteauneuf-du-Pape,

L'entreprise a créé un modèle de fenêtre fabriqué sur mesure dans le respect de la tradition provençale



u goût du jour



Christophe Comtat, Marie-Hélène Guillen, Michel Mus, tous trois salariés associés de la Scop Atelier Mus (de g. à d.)

ou encore l'ancienne poste de Carcassonne et le château de Roussan à Saint-Rémy-de-Provence (réalisés en partenariat avec des confrères).

Quatre associés

En 2007, lorsque la structure change de statuts pour adopter le régime de Scop, le boss propose, à une équipe partiellement renouvelée, de s'associer pour créer la structure : Michel Mus (technico-commercial, et actuel gérant), Christophe Comtat (en charge de l'atelier), Marie-Hélène Guillen (en charge de la partie administrative et commerciale), et un ouvrier polyvalent, aujourd'hui à la retraite et devenu associé externe. «On partage les responsabilités, les difficultés et aussi les bons moments», argumente le gérant. Chaque salarié asso-

cié dispose d'une voix, quel soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi. Quant aux bénéfices, ils sont répartis en trois grands postes : une affectation aux réserves (réserves légale et statutaire -dite fonds de développement), une affectation à la rémunération des parts sociales (dividendes), et enfin une affectation à la part travail (à hauteur de 25% au minimum, celle-ci ne pouvant être inférieure à la rémunération des parts sociales). C'est précisément cette valorisation de la part travail, par l'attribution à tous les salariés, associés ou non (via un accord de participation), qui a été l'un des facteurs de motivation dans le choix du statut lors de la création de société.

Ce statut présente certains avantages qui ont aussi pesé

dans la balance, avec, notamment l'exonération de CFE (ancienne Taxe professionnelle). «Ce qui n'est pas négligeable, convient Mme Guillen, dans une entreprise qui utilise de nombreux outils de fabrication».

L'effet bénéfique de la crise sanitaire

Un appui qui relève de son secteur est également apporté par l'Union régionale des Scop. En contrepartie, la Scop se soumet à une «révision coopérative» annuelle. Aujourd'hui, l'établissement bénéficie d'une excellente image sur son mar-

ché de niche. Et le carnet de commandes est bien rempli. Paradoxalement, la crise sanitaire due à la Covid a eu un effet bénéfique. «L'argent que les gens n'ont pas mis dans les vacances, ils l'ont sans doute reporté pour améliorer leur confort», analyse Christophe Comtat. Reste que la reprise, en France et ailleurs, a des incidences importantes sur les prix avec une augmentation allant jusqu'à 25% sur le bois. «Heureusement, nous avions du stock», se réjouit Michel Mus.

Yves Senga

En chiffres

- 1994 : année de création
- 2007 : changement de statuts pour une Scop

- 4 associés
- 7 salariés
- 740 000 € de CA (2020)
- 75% de clients particuliers
- 25% de clients professionnels